

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.168

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 20 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 décembre 2018

DATE D’AFFICHAGE

Le 14 décembre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY , Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON’S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Yannick PAVON représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. Didier BESSON, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Nancy LEFÉBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : AMÉLIORATION DES LIAISONS ROUTIÈRES AU SUD DE SAUJON – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL QUANT AU CHOIX DES TRACÉS PROPOSÉS PAR LE « PÔLE AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT » DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Par un courrier daté du 30 août 2018, la Direction des Infrastructures de la Charente-Maritime nous a fait part des études en cours visant à améliorer les liaisons routières au sud de Saujon.

Le principe retenu est l'éclatement des flux de circulation au débouché de la Route Nationale 150 afin de mieux desservir l'ensemble du Pays Royannais.

Ainsi quatre tracés potentiels ont été retenus et sont joints à la présente délibération.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur ces tracés.

Compte tenu du fait que la ville de Royan est moins affectée par le choix des tracés en comparaison avec d'autres communes du Pays Royannais, il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable sur les quatre tracés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

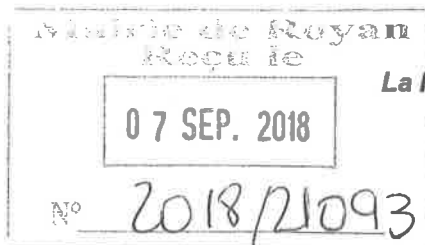
- de donner un avis favorable à la réalisation d'études et notamment de tracés potentiels dans le but de réaliser des travaux nécessaires à l'amélioration des liaisons routières au sud de Saujon et d'améliorer la desserte de l'ensemble du pays Royannais.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 décembre 2018

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH



La Rochelle, le

30 AOUT 2018

Pôle Aménagement et Environnement
Direction des Infrastructures
37, rue de l'Alma – CS 10300 – 17107 Saintes Cedex
Affaire suivie par : **Nadège BARRAUD**

→ **Monsieur Patrick MARENGO**
Maire de Royan
Hôtel de Ville
80, avenue de Pontailiac
17205 ROYAN

Tél. : 05.46.97.55.47 - Fax : 05.46.97.55.22
Email : nadege.barraud@charente-maritime.fr
PAE/DI/SMOR/NB/KT

Objet : amélioration des liaisons routières au sud de Saujon.

P.J. : plans des tracés proposés.

Monsieur le Maire,

La Direction des Infrastructures a engagé les études préalables visant à améliorer les liaisons routières au sud de Saujon.

Le principe retenu est d'éclater les flux de circulation au débouché de la RN 150 au sud de Saujon afin d'améliorer la desserte de l'ensemble du pays Royannais.

Suite à l'état des lieux réalisé, et aux différentes réunions de concertation (13 février et 30 mai 2018), 4 tracés potentiels sont esquissés. L'objectif étant d'identifier le tracé à retenir afin de poursuivre les études en établissant un projet pour pouvoir lancer l'ensemble des études réglementaires.

A cette fin, chacune des collectivités impactées par cette opération est invitée à exprimer son choix sous la forme d'un avis ou d'une délibération du conseil municipal.

Je vous remercie par avance de nous faire parvenir avant la fin de l'année 2018 votre choix.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Le Président

Pour le Président du Département
Le Vice-Président


Michel DOUBLET

Variante 1 A

FC 28.05.18

25 m

RD 14



Variante 1 B

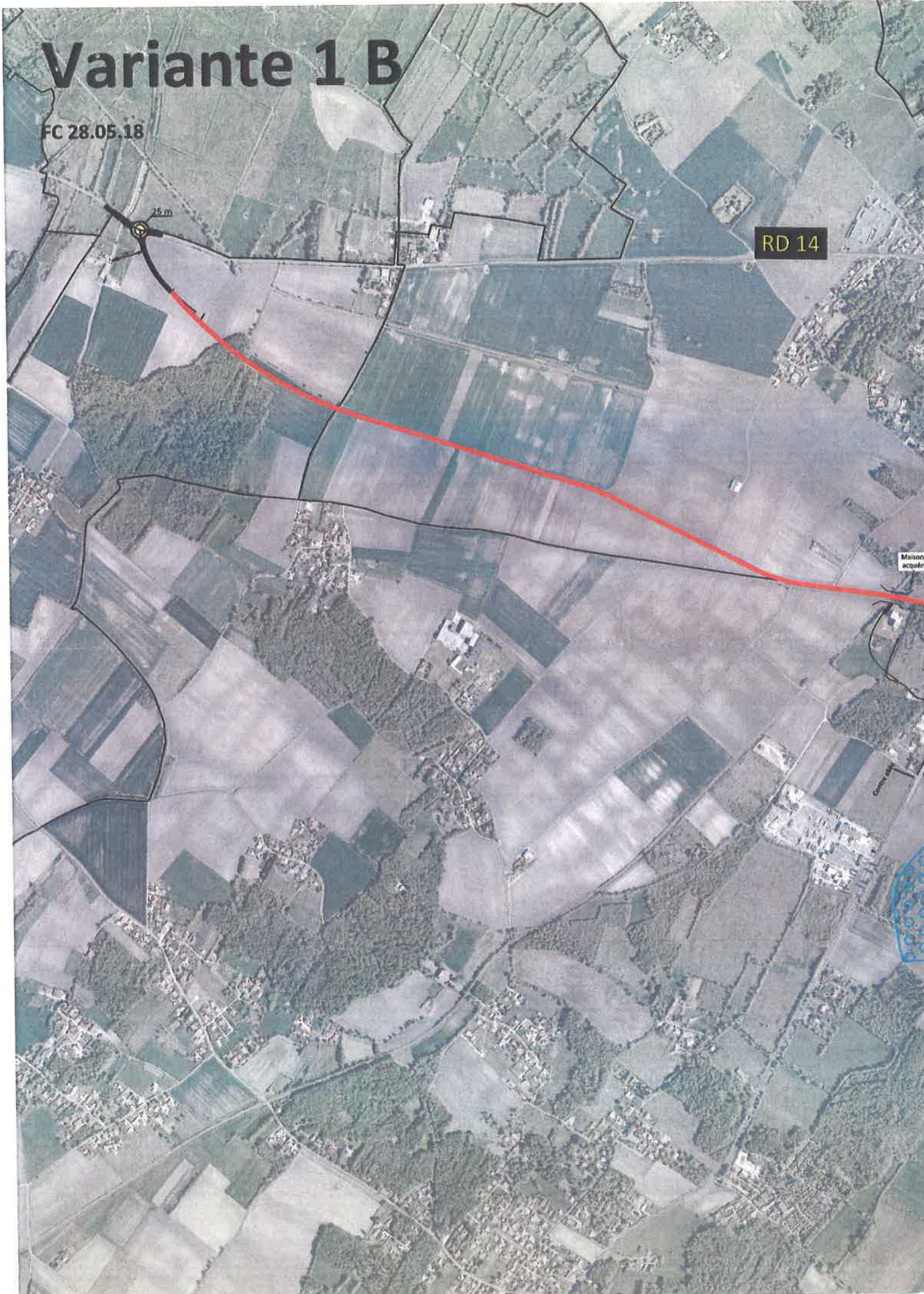
FC 28.05.18

15 m

RD 14

Maison
acquière

Compartiment



Variante 2

FC 28.05.18

25 m

RD 14



Variante 3

FC 28.05/18

25 m

RD 14

30 m

